



Charte Obiz[®] Confiance

La présente charte définit les règles d'usage du site pour garantir à chacun de ses utilisateurs le plus haut niveau de service et en assurer la pérennité.

1 Les bénéficiaires Obiz® doivent profiter de tarifs différenciants en garantissant des conditions d'accueil élevées.

Les bénéficiaires d'Obiz® possèdent soit une carte logotée Obiz®, soit une application mobile reprenant les éléments d'une carte Obiz® ou une attestation Obiz®.

Tout au long de sa présence sur le site, le Obiz Partner®* a obligation de réserver une offre exclusive sur au moins une de leurs activités aux bénéficiaires. Cette offre est visible sur la fiche Obiz Partner®* mise à sa disposition pour annoncer son actualité et ses offres en temps réel (après modération).

Le Obiz Partner®* s'engage à accueillir les bénéficiaires Obiz® dans des conditions d'accueil strictement identiques à celles des clients plein tarif pour la même prestation.

Le Obiz Partner®* s'engage à appliquer le tarif convenu avec Obiz® uniquement sur présentation d'un justificatif Obiz® (carte, application ou attestation). En cas de doute, il s'engage à consulter Obiz®. L'acceptation de carte périmée est un motif d'exclusion du réseau.

2 Les prix pratiqués sur Obiz® doivent être sincères et transparents.

Le Obiz Partner® s'engage à avoir une cohérence entre les tarifs qu'il pratique au quotidien et les prix de référence qu'il utilise pour ses offres au sein des programmes gérés par Obiz®.

Il est entendu que la grille de prix tarifaire « plein tarif » servant à calculer les offres est celle de la structure à la date de présence sur le site. Par grille tarifaire, on entend tout document papier ou électronique, site internet édité par la structure pour communiquer ses tarifs au grand public. Les offres formulées doivent être claires et compréhensibles.

Le tarif spécifique au bénéficiaire est celui qui figure sur le site au moment de la prise de contact direct entre le Obiz Partner® et le consommateur.

3 Le Obiz Partner® reste maître et responsable du contenu de sa page, de son offre et de sa fréquentation.

Les offres formulées par le Obiz Partner® ne l'engagent pas sur la durée. À tout moment, il peut moduler le contenu et la valeur de leur offre quand il le souhaite en accédant à son espace dédié. Au cas où l'attractivité d'une offre pourrait poser des problèmes d'affluence mal maîtrisée, la mention « sur rendez-vous » devra être faite. Dès que le Obiz Partner® a atteint son objectif commercial ou son taux de remplissage maximal, il est invité à faire revenir son offre à un taux normal et à n'enlever la mention « sur rendez- vous » que quand il est certain d'assurer le service d'accueil dans de bonnes conditions.

4 Chaque Obiz Partner® est dépositaire de l'image du réseau.

Le principe d'Obiz® lie étroitement l'image du site avec celle de ses partenaires. Chaque Obiz Partner® est donc invité à respecter une stricte neutralité religieuse, politique ou philosophique dans son activité.

De même, en raison de sa grande ouverture, aucune activité au contenu susceptible de choquer de jeunes publics ne pourra être mise en avant sur le site. Il en va de même pour celle qui ne se pratiquerait pas dans un cadre légal.

Obiz® s'inscrit pleinement dans la lutte contre les dérives sectaires. A ce titre, elle observe avec attention les préconisations de la MIVILUDES en la matière et peut décider unilatéralement de mettre un terme à un partenariat pouvant porter atteinte au réseau.

5 Le modérateur d'Obiz[®] est le garant de la réputation du site et donc de celles des partenaires qui y sont présents. Il veille donc au respect des règles éthiques et commerciales précédemment citées et ceci dans l'intérêt général de l'ensemble des partenaires.

En cas de besoin, il peut prendre contact directement avec le partenaire avant de permettre la publication d'une offre particulière.

Sans en modifier le sens, il a la liberté d'apporter des modifications de forme mineures (syntaxe, orthographe) aux publications sans avoir à en avertir le Obiz Partner[®]. En particulier, il peut réduire le montant de la réduction réservée mais ne peut l'augmenter.

Tout manquement grave ou récurrent aux principes cités dans cette charte, tout refus de l'appliquer peut donner lieu à l'exclusion définitive du service sans aucune rétrocession au titre d'un quelconque préjudice.

La présente charte peut être modifiée suite à un événement particulier. Obiz[®] s'engage alors à en avertir l'ensemble de ses signataires qui pourront, en cas de désaccord, se retirer librement du service.

6 Il est de l'intérêt des Obiz Partner[®] et d'Obiz[®] de mettre leur communication en synergie mais les entités restent juridiquement indépendantes.

Suivant les modalités définies par les CGU du site, les Obiz Partner[®] et Obiz[®] sont autorisés à communiquer et afficher sur leur lien d'appartenance au réseau Obiz[®]. A ce titre, ils peuvent utiliser les logos, images extraites du site pour leur communication. Pour autant, ce droit prend fin avec celle de la mise en ligne sur le site et il n'y a aucun lien juridique entre les structures autres que celui défini dans les CGU du site.

7 La présence sur le site implique une adhésion pleine et entière aux principes de cette charte et aux intérêts d'Obiz[®].

Obiz[®] procède à des contrôles de l'application de cette charte par un principe de client mystère pour contrôler que les normes d'accueil et de vérification des bénéficiaires sont bien respectées.

**Enseignes ayant conclu un accord de partenariat avec la société Obiz[®]*

dbiz[®]

LE RÉSEAU QUI FAIT DU BIEN

près de chez moi, mes hobbies en illimité, aux meilleurs prix garantis !

41 quai Fulchiron
69005 Lyon
tél. 04 69 55 46 59
contact@obiz.fr

